

CAPSULE INFO>VEILLE

OCDE : Vers des interactions plus conviviales avec le fisc

En juin 2022, le Forum sur l'administration fiscale de l'OCDE a publié un rapport sur les organisations fiscales qui s'efforcent d'intégrer dans leurs processus des systèmes utilisés quotidiennement par les petites et moyennes entreprises (PME). L'adoption de certains outils connus du public vise à améliorer la conformité fiscale en réduisant la charge de travail requise pour y parvenir.

Certes, les services de déclaration électronique ont contribué à alléger les coûts liés au respect des obligations fiscales. Cependant, il s'agit souvent de logiciels de déclaration de revenus ou d'applications Web qui ne sont pas intégrés directement dans l'écosystème informatique des PME. La personne chargée de cette tâche doit d'abord inscrire les dépenses et les revenus de l'entreprise dans son logiciel comptable avant de remplir la déclaration de revenus à partir de ces données. Il s'agit d'une limite, estiment les auteurs de ce rapport.

Pour les organisations fiscales, la prochaine étape sur la voie des services numériques consiste à intégrer les processus fiscaux à l'environnement informatique que les PME utilisent pour mener leurs activités quotidiennes, gérer leur comptabilité et interagir avec leurs clients et employés grâce aux interfaces de programmation d'applications (Application Programming Interfaces – API).

Le grand dictionnaire terminologique définit les API comme un « ensemble de routines standards, accessibles et documentées, qui sont destinées à faciliter au programmeur le développement d'applications ». Elles permettent d'accéder aux fonctionnalités ou aux données d'un système d'exploitation, d'un programme ou d'une autre application. Grâce aux API, il est possible d'établir une connexion entre les systèmes sans faciliter l'accès direct. Leur utilisation offre plusieurs possibilités, tel l'échange de renseignements entre deux systèmes informatiques (machine to machine).

L'OCDE voit trois grandes possibilités pour mettre en place une approche plus conviviale.

La facturation électronique (e-invoicing)

En Argentine, la facturation électronique est obligatoire depuis 2016 pour tous les mandataires assujettis à la taxe de vente. L'agence fiscale – l'Administración Federal de Ingresos Públicos (AFIP) – fournit un service de facturation électronique aux PME grâce à une API. L'application Mobile Billing permet :

- d'émettre toute la facturation par voie électronique. Les factures sur papier sont réservées aux imprévus ;
- d'enregistrer en temps réel toutes les factures émises sur la base de données de l'AFIP ;
- d'intégrer l'application aux divers modes de paiement électronique afin de faciliter le suivi.

De cette façon, l'AFIP connaît l'émetteur et le destinataire de la facture, le montant de la transaction et le remboursement de taxe possible. La facturation électronique permet de résoudre le problème des factures de complaisance. Il s'agit d'une facture fictive ou dont les données ont été faussées délibérément.

Module d'enregistrement des ventes

Les modules d'enregistrement des ventes permettent de relier un ordinateur, doté d'une imprimante de reçus, à une caisse enregistreuse ou à un système de points de vente. Dans certains pays, l'information sur les transactions réalisées est transmise par Internet. C'est le cas en Hongrie.

Dans ce pays, plus de 200 000 modules ont été installés. Ils transmettent à l'agence fiscale plus de dix millions de lignes de données chaque année. Ces informations alimentent un système complexe de gestion des risques, doté des caractéristiques suivantes :

- Analyse continue des données entrantes ;
- Comparaison entre les données entrantes et celles rapportées dans les déclarations de revenus.

Comptabilité électronique

En 2019, l'agence fiscale néerlandaise a entamé une collaboration avec un nombre restreint de sociétés éditrices de logiciels de comptabilité. L'objectif était de produire un système qui permette aux contribuables de préremplir automatiquement leur déclaration de taxe de vente à partir des renseignements enregistrés dans leur logiciel de comptabilité, de transmettre la déclaration remplie à l'agence fiscale et d'effectuer le paiement. Cette approche intégrée permet d'améliorer la conformité fiscale, car elle évite les erreurs de frappe à toutes les étapes du processus. Le projet pilote a remporté un vif succès, ce qui a conduit encore plus de développeurs à intégrer cette fonction dans leurs logiciels comptables.

RÉFÉRENCE

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE (2005). « Interface de programmation », *Le grand dictionnaire terminologique*, [en ligne], https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8394269

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2022). *Towards Seamless Taxation*, [en ligne], <https://www.oecd.org/publications/towards-seamless-taxation-656c89ab-en.htm>